



Appel au Mécénat Populaire



Préserveons aujourd'hui l'avenir

Bulletin de don pour le projet du Pont de la Terrade

Les dons collectés par la Fondation du Patrimoine seront reversés à la commune d'Aubusson, en charge du projet de restauration et de valorisation du Pont de la Terrade :

Oui, je fais un don deeuros pour aider à la restauration et à la valorisation du Pont de la terrade et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours :

- de **66%** du montant du don, dans la limite de **20%** de mon revenu imposable en tant que particulier

Exemple : Un don de 100 euros = 66 euros de réduction d'impôt.

- de **60 %** du montant du don, dans la limite de **5%** du chiffre d'affaire de mon entreprise.

Exemple : Un don de 500 euros = 300 euros de crédit d'impôt.

La Fondation du Patrimoine vous fera parvenir un reçu fiscal correspondant au montant de votre don, que vous pourrez joindre à votre prochaine déclaration de revenus.

NOM..... PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE/...../..... PROFESSION.....

ENTREPRISE :

ADRESSE.....

TEL :..... PORTABLE..... E-MAIL

Fait à : Date : Signature :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : « Fondation du Patrimoine – Pont de la Terrade »

Ce document accompagné de votre versement, est à déposer à votre Mairie ou à renvoyer à la Délégation Régionale de la Fondation du Patrimoine en Limousin à l'adresse ci-dessous.

Cette campagne de Mécénat Populaire est réalisée avec le concours des entreprises citoyennes :



Fondation du Patrimoine en Limousin

La Bachelierie du Midi BP 6 87500 Saint Yrieix la Perche

Tél : 05 55 08 17 52 – Fax : 05 55 08 37 35 - www.fondation-patrimoine.com

Mail : delegation-limousin@fondation-parimoine.com

Fondation créée par la Loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique - Siren 413 812 827